

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26083730*****Déposé / Reçu le****23 JUIN 2026**au greffe du ~~tribunal de l'entreprise~~
~~francophone de Bruxelles~~N° d'entreprise : **0413 895 337**

Nom

(en entier) : **FEDERATION ROYALE SPORTIVE DE****L'ENSEIGNEMENT LIBRE**(en abrégé) : **FRSEL**Forme légale : **asbl**Adresse complète du siège : **Avenue Ilya Prigogine, 1 bte 2 - 1180 Uccle****Objet de l'acte : Modifications des membres de l'Assemblée Générale (approuvé lors de
l'AG du 10 juin 2026)**

Lors de son Assemblée générale du 10 juin 2026, la Fédération Royale Sportive de l'Enseignement Libre (FRSEL) a acté les modifications suivantes dans la composition de ses membres, avec effet au 3 juillet 2026.

Organe d'administration

Aucune admission ni démission.

Assemblée générale

Démissions :

Monsieur Christophe Thirion, Secrétaire général

Monsieur Philippe Laurant.

Admission :

Monsieur Sébastien Vantorre.

Gestion journalière :

L'Assemblée générale a pris acte de la cessation des fonctions de Monsieur Christophe Thirion en qualité de Secrétaire général.

L'Assemblée générale a également pris acte de la désignation de Monsieur Pierre Bouillez en qualité de Secrétaire général.

Ces modifications ont été approuvées à l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés.

Fait à Bruxelles, le 10 juin 2026.

Alain Dehaene

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).